

Règles et usages en matière de tabac : évolution 2002-2006 dans les lycées français





www.ofdt.fr

RÈGLES ET USAGES EN MATIÈRE DE TABAC : ÉVOLUTION 2002-2006 DANS LES LYCÉES FRANÇAIS

ÉVALUATION
des politiques publiques

OFDT, 57 p. Janvier 2007. Le décret du 15 novembre 2006 remplace le texte de mai 1992 pris en application de la loi Évin. Il interdit totalement l'usage du tabac en public, notamment en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées). Cette mesure s'applique depuis le 1er février 2007. Aucune exception n'est admise. Dans leur enceinte, les lycées n'ont aucun « fumoir », ni espace autorisé aux fumeurs à l'extérieur des bâtiments. Cette règle s'applique à tous, quels que soient les âges ou les statuts des personnes. La nouvelle situation a créé une réelle rupture dans les pratiques et les règles encore en vigueur dans les lycées en 2006. Néanmoins, l'évolution des quatre dernières années montre que la lutte contre le tabagisme en milieu lycéen a connu une accélération qui laissait augurer de bons résultats en 2007, comparativement aux tentatives largement infructueuses des années 1977 ou 1992. C'est là tout l'intérêt de la présente étude de l'OFDT. Réalisée pour la première fois en 2002, dix ans après l'entrée en vigueur de la loi Évin, reconduite en 2006 à la demande du ministère de l'Éducation nationale, de la MILDT et du ministère de la Santé, cette étude fait le point sur l'évolution des pratiques et des règles au sein des lycées à l'issue d'une période particulièrement active de la lutte anti-tabac, marquée par l'augmentation des prix et le « plan cancer ». Elle s'appuie sur les réponses de 235 proviseurs, plus de 2 300 membres du personnel et près de 9 500 élèves interrogés au sein d'un échantillon représentatif de 235 lycées de toutes catégories et statuts.

Auteurs : Serge Karsenty, Georges Maignon, Cristina Diaz-Gomez, Tanguy Brannellec  Télécharger le rapport (468 Ko)  Télécharger les annexes (1,4 Mo)

Serge KARSENTY
Georges MAIGNON
Cristina DIAZ-GÓMEZ
Tanguy BRANNELLEC

Janvier 2007